

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|-----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant JOANNE ROBICHAUD | Numéro de permis 2013791 | Date d'inspection Le 28 octobre 2020 | |
| Nom de l'établissement Garderie Les Petits Anges | | Numéro de téléphone (506) 776-8427 | |
| Adresse 94 rue Martin Néguaac NB E9G 1K9 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

- Lors de ma visite le ratio est respecté.
- Une programmation des activités panifiée et documentées est fait et tenue.
- Le matériel et équipement sont de quantité suffisante pour tous les enfants.
- Un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels.

Discussion au sujet des formations.

3-4 ans bricolage d'Halloween
2-3 ans activité passe-partout

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 octobre 2020

Date

original signé par
Joanne Robichaud

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 octobre 2020

Date